

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

<b>Nombre de membres : 34</b>	
<b>Nombre de votants</b>	
<b>Présents</b>	<b>Procuration</b>
27	2

<b>Date de la convocation</b>
8 juillet 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le
24/07/2019

et publication le
24/07/2019

L'an deux mille dix-neuf, le 18 juillet à 17 heures,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes Guillaume le Caroff de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

**PRESENTS :** Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Fabienne Perrot – Christian Henneveau – Jean-Yves le Guyader – Lionel Gainon – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Marie-Josée Fercoq – Lijeour Patrick – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boëdec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Claude Bernard – Eric Bréhin -

Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe  
Monsieur Jean-Louis Mobuchon donne procuration à Monsieur Jean-Paul le Boëdec

**Soutien à la programmation estivale dédiée à l'enfance et à la famille  
sur le site de l'éco-domaine du Bois du Barde**

Le Président expose que, depuis quatre ans, la CCKB contribue chaque année à la programmation estivale de spectacles dédiés aux enfants et à la famille sur le site de l'éco-domaine du Bois du Barde.

Jusqu'en 2017, la programmation était portée par l'association « Les Amis du Bois du Barde ». Depuis 2018, c'est l'association « Koed Barz » dans le cadre d'une gestion collégiale qui fait suite afin de poursuivre certaines actions, dont la programmation estivale, sur le pôle territorial de coopération économique de l'éco-domaine du bois du barde.

L'association « Koed Barz », loi 1901, a pour but d'accueillir et d'animer des groupes enfants sur le Pôle territorial de coopération économique de l'éco-domaine de Bois du Barde à Mellionnec. La langue et la culture bretonne ont ici une place toute particulière au sein des loisirs.

La programmation « Belbiachou » (Les Enfantillages) sont des animations mises en place afin de valoriser la création artistique à destination du jeune public et d'éveiller ce dernier en proposant des spectacles de qualité. Depuis cette programmation, l'éco-domaine accueille une cinquantaine de personnes chaque mercredi de l'été dans une ambiance familiale. Ces spectacles, destinés principalement aux enfants vacanciers (notamment présents sur le lieu avec les camps sur site, ou en provenance des centres de loisirs et campings locaux, ou encore des familles locales ou de passage), permettent d'impulser une réelle dynamique autour du lieu.

Comme chaque année, la programmation, calée sur 8 dates, proposera des spectacles pour enfants avec des artistes professionnels : Marjolaine Poulain, Cie Nuage d'Oort, Tangi Le Gall-Carré, Eric Tremblay, etc... Pour cette nouvelle édition, des ateliers créatifs seront également proposés.

Avec un budget de 4 340 € comprenant les prestations culturelles (2 480 €), la communication (500 €), les frais de déplacements (100 €), ainsi que les besoins logistiques assurés bénévolement par l'association (valorisation à hauteur de 1 260 €), cette programmation escompte attirer pas moins de 400 personnes (50 personnes par date).


L'association sollicite une subvention de la CCKB à hauteur de 1 350 € (soit 31% du budget global).

Au regard de l'offre d'événements dédiés à la jeunesse avec une spécificité d'accueil en breton ou en bilingue, le président propose d'allouer 1 350 € à l'association « Koed Barz » au titre de la programmation culturelle estivale 2019. En 2018, une subvention de 1 390 € leur avait été allouée.

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil communautaire,  
A l'unanimité moins 1 abstention,

- Décide d'allouer 1 350 € à l'association « Koed Barz » au titre de la programmation culturelle estivale 2019 sur le site de l'éco-domaine du Bois du Barde.

Le Président,  
Jean-Yves Philippe



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU KREIZ-BREIZH  
CCKB  
6, rue Joseph Pennec  
22110 ROSTRENEN  
Tél. 02 96 29 18 18